

Conférence de presse, vendredi 10 mars 2017

Sophie Lemaire prend les rênes du Parc départemental de l'Isle-Briand

L'ex-directrice du Haras du Pin au parcours professionnel fécond a pris ses nouvelles fonctions en Anjou le 1^{er} mars. Un retour aux sources pour cette jeune quarantenaire originaire de Saumur. En éminente connaisseuse de la filière équine et cheffe d'équipe avisée, Sophie Lemaire a désormais pour mission de conduire l'ambitieux plan de développement et de valorisation du parc.



Un parcours au carré, 100 % cheval

Immergée dès son plus jeune âge dans l'univers équin (un père Écuyer en chef du Cadre Noir de Saumur, une mère cavalière en courses et concours complet), Sophie Lemaire n'échappe pas au destin familial. Elève au Prytanée, lycée militaire de la Flèche, elle arpente adolescente les terrains de concours complet en équipe de France junior et se familiarise déjà avec le parc de l'Isle-Briand. *« J'y suis venue concourir et amener des juments à la reproduction. J'ai toujours gardé un lien particulier avec ce lieu ».*

Ingénieur agronome de formation, elle intègre en 1999 le département « recherche » de l'École nationale d'équitation (ENE) puis les Haras nationaux (en pleine restructuration) pour lesquels elle est en charge de la diffusion de l'information technique, partageant son temps entre Paris et Le Pin. En 2009, elle enclenche un premier retour en Pays-de-La-Loire avec une mission centrée sur l'étalonnage et l'identification des chevaux et gère alors dix

stations de monte entre Le-Lion d'Angers et La-Roche-sur-Yon. Puis en 2010, retour à Saumur pour prendre en charge les relations internationales de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) nouvellement créé. Un poste qui l'amène à accompagner la création de l'institut de formation aux métiers du cheval au Maroc, l'IFCE ayant été choisi comme opérateur du projet par la Fédération royale des sports équestres marocains. En 2013, elle prend la direction du site « Haras du Pin » de l'IFCE où elle orchestre une équipe de 40 personnes dédiées à l'organisation des compétitions, au pôle de formation et au développement touristique de ce « Versailles du Cheval » niché au cœur d'un parc de 1 100 hectares. Sur décision du ministre de l'Agriculture, le Haras du Pin est transformé en 2016 en établissement public, autonome de l'IFCE. Une transition que la directrice mène à son terme avant de se lancer un nouveau challenge : prendre les rênes du nouveau groupement d'intérêt public du Parc départemental de l'Isle-Briand. *« Nous avons un site exceptionnel ici et beaucoup de choses à faire, à imaginer, à construire... Un défi vraiment intéressant à relever. »*

Un projet de développement global et cohérent

Rappel du contexte

Propriété du Département de Maine-et-Loire, le Parc de l'Isle-Briand possède une richesse historique, architecturale (château, ferme modèle, écuries...), culturelle (présence pendant de nombreuses années des Haras nationaux) et environnementale avec plus de 340 espèces végétales et 200 espèces animales recensées, et une classification en Espace Naturel Sensible, zone Natura 2000 et zone ZNIEFF.

Avec son environnement végétal et fluvial représentatif du paysage angevin, tout en préservant des zones naturelles dédiées à la biodiversité, le Parc accueille de nombreux acteurs dont les activités ont pour fil conducteur le cheval : l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), le Comité régional d'équitation, la gendarmerie à cheval, les Écuries relais, le Haras privé du Lion, l'association du Lion Equestre, la Société des courses...

S'y déroulent notamment de nombreuses manifestations équestres et hippiques (Grand National, Mondial du Lion, Anjou Loire Challenge...).

Considéré comme un espace de détente et de loisirs, le site est également fréquenté par de nombreux habitants du Lion d'Angers et du Pays Anjou Bleu, à l'occasion des différentes manifestations qui y sont organisées ou simplement en famille, en tant que promeneurs, ou sportifs.

Compte tenu de son succès auprès de la population, la gestion du Parc de l'Isle-Briand a dû être reconsidérée afin de concilier les usages qui en sont fait : ouverture au public, développement des activités équestres et sportives, préservation des milieux naturels...

Un projet de développement (activités et équipements), adapté au contexte (contraintes budgétaires, enjeux territoriaux, réforme des collectivités...) et visant la plus grande autonomie financière possible a donc été élaboré, articulé autour de 5 grands principes :

- L'intégralité du Parc de l'Isle-Briand restera la propriété du Département de Maine-et-Loire
- Le Parc de l'Isle-Briand sera avant tout consacré aux activités équestres
- Le Parc restera ouvert au public dans sa plus grande partie
- Les activités en développement seront économiquement soutenables et génératrices d'emplois
- La valorisation du site naturel prendra en compte les aspects environnementaux

Gouvernance

Ainsi c'est un projet de développement global que le Département porte pour le Parc de l'Isle-Briand, confortant sa vocation équestre et hippique, son rôle en matière de développement économique (création de 20 à 50 emplois nouveaux prévue dans les années à venir).

Pour mener à bien ce projet et prendre en charge la gestion, l'entretien et le développement de l'ensemble du site, un groupement d'intérêt public (GIP) constitué du Département, de la Communauté de communes de la région du Lion d'Angers (CCRLA), de la ville du Lion d'Angers et de l'association Le Lion Equestre est né fin 2016.

Le GIP est aujourd'hui doté d'un budget de fonctionnement et d'investissement de plus d'1M d'euros. Les autres partenaires présents sur le site seront quant à eux associés à sa gestion et à la coordination des activités au travers d'un comité technique de pilotage.

Programme d'activités du GIP et projets à développer

1. Développer le caractère équestre du Parc



- **Faciliter l'accueil de nouveaux événements équestres**, organisés par le GIP lui-même, le Lion Equestre, l'IFCE ou tout autre organisateur. En parallèle et afin de garantir la pérennité du Mondial du Lion, qui reste statutairement et financièrement porté par l'association le Lion Equestre, le GIP, dirigé par Sophie Lemaire, reprend par convention de prestation l'organisation et la direction technique de l'événement.
- **Consolider la présence de l'IFCE** dans des locaux réhabilités et mieux adaptés à son activité et **positionner le Parc en « Maison régionale du cheval »**. La ferme, dont une grande partie des bâtiments vient d'être rénovée, regroupera ainsi à partir d'avril 2017 toutes les instances régionales de la filière (Conseil des Equidés, Institut français de l'équitation et du cheval, Comité régional d'équitation, Antenne régionale de la Société hippique française...);
- **Maintenir et développer l'activité d'étalonnage** portée par la SCEA Haras du Lion, en pleine expansion et reconnue comme l'un des meilleurs haras privés dans l'Ouest de la France ;
- **Développer les courses hippiques** à l'instar de l'Anjou Loire Challenge. La signature en 2016 d'un nouveau bail emphytéotique administratif avec la Société des courses du Lion d'Angers pose les premiers jalons de cette démarche ;
- **Conforter la présence d'un poste de gendarmerie à cheval**. L'arrivée en 2016 de deux nouveaux chevaux de la Garde républicaine est un marqueur fort de cette dynamique ;

- **Accueillir des sportifs de haut niveau**, professionnels ou amateurs dans les écuries relais, à l'image de Thomas Carlile et Nicolas Touzaint actuellement sur site ;
- **Mettre à disposition des équipements d'accueil et d'entraînement performants.**
La volonté première étant de maintenir la présence de chevaux sur le site (courses, sport, étalonnage) et d'attirer cavaliers de haut niveau et entraîneurs, l'anneau de galop et le spring-garden (destiné à l'entraînement des chevaux pour les compétitions de concours complet) réalisés l'an dernier s'inscrivent dans cette démarche d'attractivité.

Un programme d'investissements de 500 000 € HT sur 10 ans permettra en outre d'améliorer les carrières existantes et l'équipement des parkings pour vans ; de créer une tribune équipée et un espace destiné aux traiteurs près de la carrière le Pontet ; et de lancer la réfection des sols des carrières Montigny et de la toiture du manège.

2. Faire de l'Isle-Briand un « parc récréatif de nature »



Différents **travaux d'aménagement** ont été réalisés dans ce sens en 2016. Le GIP a donc désormais vocation à entretenir l'ensemble du site, assurer le plan de gestion « Espace naturel sensible », et promouvoir les activités environnementales sur le site pour :

- Permettre au public d'observer des milieux riches en biodiversité tout en protégeant les zones naturelles : ouvertures paysagères, élagage, passerelles en bois surélevées, fauchages tardifs, renforcement des itinéraires doux, signalétique entièrement revue en termes qualitatifs et quantitatifs, mobilier repositionné et renouvelé...
- Valoriser l'espace forestier et signaler les arbres remarquables : lutte contre les arbres envahissants, plan de replantation, signalétique didactique...
- Faciliter l'accès au Parc : ouverture paysagère, mise en valeur de la boire, ouverture vers le chemin de halage (sentier touristique majeur), restructuration de l'entrée d'honneur...

3. Développer l'événementiel et valoriser les installations existantes

- Le site accueille déjà différents **événements sportifs** (To be sport, l'Arrachée, cross des écoles), **culturels** (rendez-vous contes) et **événements nature** (en lien avec la Ligue de protection des oiseaux) qui sont à développer ;
- Le château et une de ses dépendances seront affectés, pour la valorisation touristique de ces biens, à des **activités d'hôtellerie, de restauration, d'hébergement de loisir...**
- Un programme d'investissements de 1,7 M€ HT sur 10 ans prévoit la **réhabilitation progressive de l'ensemble des bâtiments existants** : réfection des écuries, de la partie centrale de la ferme, des toitures des bâtiments Beaumont, des hangars de stockage de matériel, ainsi que divers travaux permettant notamment d'optimiser la location des différentes salles du site.

Dans ce contexte, le GIP aura pour mission la préparation, le suivi, la gestion, la coordination des activités de tous les occupants du site. Il assure, avec son personnel, l'entretien, la maintenance, la surveillance et toutes les charges du propriétaire pour l'ensemble des bâtiments, équipements sportifs et espaces verts.

En chiffres, le parc départemental de l'Isle-Briand, c'est

8 000 chevaux en concours par an

7 300 mètres de piste accueillant le plus long Cross-country du monde (Anjou Loire challenge)

700 poulinières et **12 étalons** dans les écuries du Haras du Lion

200 espèces animales dont 19 espèces de chauve-souris

178 hectares dont 40 pour l'hippodrome

140 espèces végétales

38 emplois permanents

30 ans de Mondial du Lion et **35 000 spectateurs** par an

70 jours de manifestations hippiques chaque année

5 km de sentiers balisés

Contact presse : Hélène Fouque, h.fouque@maine-et-loire.fr, 02.41.81.48.12